

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5835>



Mila, militante d'extrême droite, a été condamnée à 2 000 euros d'amende avec sursis pour un tweet raciste



- Thématiques - Extreme-droite -
Date de mise en ligne : mardi 16 décembre 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Elle était poursuivie pour avoir écrit sur le réseau social X, en février 2024 : « Une immense partie des familles maghrébines sont consanguines, et beaucoup ont des visages difformes et assez laids, et de très petits fronts. Surtout les migrants chelous qui nous agressent dans la rue tous les jours. »

Le Monde avec AFP 18 décembre 2025